Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Papeete, le 19 juin 2015

INFORMATION MÉDIAS

Présentation de l'action « Embrasse-moi si tu m'aimes » de l'association Vahine Orama

L'association Vahine Orama no Moorea, présidée par Mme Lucie PEREYRE, a été retenue dans le cadre d'un appel à projets Outre-mer "*prévention des violences faites aux femmes par la lutte contre les stéréotypes sexistes*" lancé conjointement en 2014 par le Ministère des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports et le Ministère des Outre-mer (opération financée sur le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse).

L'association a obtenu, pour son action « Embrasse-moi si tu m'aimes », un soutien financier de l'Etat de plus de 7,1 millions de Fcfp. Par ailleurs, le Président de la Polynésie française s'est également engagé à soutenir financièrement l'action de Vahine Orama via la délégation à la famille et à la condition féminine.

Le projet « Embrasse-moi si tu m'aimes » participera à la sensibilisation du jeune public et à la mobilisation acteurs locaux pour la lutte contre la formation des inégalités et les comportements favorisant les violences sexistes.

Cette action novatrice est soutenue par le Haut-Commissaire de la République et la Ministre du travail, des solidarités et de la condition féminine, en raison de la pertinence et de l'impact du message de prévention délivré auprès de la jeunesse, pour laquelle la découverte précoce des sentiments amoureux se lie parfois avec une expérience familiale de violences.

L'analyse des violences en Polynésie française confirme que la majorité des faits constatés se produisent dans le cercle familial et dans un contexte social difficile, le plus souvent sans intention criminelle.

En effet, les violences ou « Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique » constatées en 2014 sont constituées à 75% de « violences physiques non crapuleuses » et de « violences sexuelles », soit des faits principalement commis dans la sphère familiale, et pour lesquels la majorité des victimes sont des femmes.

Par ailleurs, si les taux d'élucidation des violences (98,2% en 2014) démontrent l'implication des forces de l'ordre, cela ne signifie pas pour autant que toutes les violences sont dénoncées ou révélées, ce qui reste préoccupant, malgré un mouvement de libéralisation de la parole des victimes, encouragé par l'action des travailleurs sociaux, des personnels formés au sein des forces de l'ordre, et des associations de lutte contre les violences faites aux femmes.

Contacts médias

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
communication@presidence.pf